



Paris, le 4 juillet 2019

**Mesdames, Messieurs les Députés  
Mesdames, Messieurs les Sénateurs**

Objet : avenir d'EDF et du service public de l'électricité

Madame, Monsieur,

Alors que la loi Energie et Climat débattue au Parlement vient de déclarer l'urgence écologique et climatique, le Haut Conseil pour le Climat n'hésite pas à critiquer, dans son premier rapport, la faiblesse des actions engagées par le Gouvernement pour réduire les émissions de CO<sub>2</sub> du pays. La canicule exceptionnellement forte et précoce qui a accablé la France à la fin du mois de juin est là pour nous le rappeler : le défi climatique est le premier de ceux à relever collectivement.

Profondément conscientes de ces enjeux, de leur urgence et de leur importance vitale, les fédérations syndicales CFE-CGC Energies, FNEM-FO, FNME-CGT et FCE-CFDT sont plus que jamais convaincues que le réchauffement climatique et la construction d'une société et d'une économie bas carbone doivent constituer les priorités de la politique de notre pays.

Dans ce combat pour éviter l'aggravation du dérèglement climatique mais aussi pour bâtir une société résiliente parce qu'ayant su s'adapter aux conséquences de ce réchauffement climatique, l'électricité, quand elle est fortement décarbonée comme en France, est sans nul doute la clef. A titre d'illustration, selon une récente étude internationale, le réchauffement climatique va générer mondialement des besoins en énergie accrus de 25 à 60 % d'ici à la moitié du siècle et seule l'électricité décarbonée permettra de couvrir ces besoins en responsabilité climatique.

Efficacité énergétique orientée bas carbone, mobilité propre n'émettant ni CO<sub>2</sub> ni autres polluants atmosphériques, développement de la climatisation sans augmentation des émissions de CO<sub>2</sub>... les raisons qui placent l'électricité au cœur de l'objectif de neutralité carbone en 2050, que la France comme de nombreux pays européens se sont donnés, sont nombreuses.

Et avec l'avènement d'une société digitale et d'une économie de plus en plus numérique, nous sommes comme d'autres acteurs, de plus en plus nombreux, persuadés que « *l'électricité est l'énergie du 21<sup>ème</sup> siècle* ».

Parce que donc l'électricité est la clef de notre futur mais aussi un bien essentiel de première nécessité, non substituable dans la plupart de ses usages, les responsables syndicaux que nous sommes appellent les responsables politiques à agir pour garantir un service public de l'électricité de qualité, au meilleur coût, pour tous, partout et toute l'année, de rang quasi constitutionnel.

Par ses fondamentaux physiques et économiques, l'électricité exige une approche systémique, globale et donc intégrée. Nous sommes donc persuadés que l'entreprise intégrée EDF est le garant de ce service public d'électricité et a un rôle central à jouer dans la mise en œuvre du modèle français de transition énergétique. Dans le même temps, elle demeure un point d'appui incontournable pour le développement de l'indispensable politique industrielle qui permettra à la France de disposer de filières industrielles bas carbone puissantes, créatrices d'emplois qualifiés et durables sur l'ensemble du territoire national. Nous n'oublions pas non plus que c'est EDF, par la force et la flexibilité de son



parc nucléaire, qui assure la sécurité d'alimentation électrique de l'Europe et favorise le développement des énergies renouvelables.

Vous comprendrez donc aisément que nos fédérations syndicales refusent de voir l'avenir d'EDF réduit à un mecano capitalistique qui conduirait à la désintégration d'EDF et à l'affaiblissement du service public de l'électricité. La financiarisation accrue, la fuite en avant dans la libéralisation, la désintégration de l'entreprise et la privatisation de biens communs ne peuvent en aucun cas répondre aux enjeux, tant pour EDF que pour l'ensemble des citoyens.

Parce que l'énergie est au cœur du défi climatique et parce que le climat c'est avant tout une question de régulation et de service public, le service public doit justement être au cœur de la politique énergétique du pays ! L'hydroélectricité en est la parfaite illustration puisque, avec la gestion d'un stress hydrique croissant, les barrages hydroélectriques seront de plus en plus des outils de service public, tant pour l'électricité que pour les ressources en eau. Le Premier ministre s'est lui aussi rangé à cette idée puisqu'il n'hésite plus à parler de « *patrimoine commun* ».

L'intersyndicale s'oppose donc à une réorganisation strictement financière qui perdrait de vue le projet industriel, l'ambition sociale et l'intérêt général. Nous réaffirons tout autant notre profond attachement à l'entreprise intégrée EDF qui a fait ses preuves depuis plus de 70 ans. C'est ce modèle intégré qui, en organisant une optimisation technique et économique très fine entre les différents moyens de production et sur l'ensemble des composantes du système électrique, assure à la France un système électrique résilient, compétitif et bas carbone.

Pour nos organisations intersyndicales, le véritable défi d'EDF, ce n'est pas son organisation mais sa capacité à investir dans le système électrique français. Prolongation et renouvellement du parc électronucléaire, investissements dans les réseaux, développement des énergies renouvelables et de leur stockage... EDF doit avoir les moyens de faire face aux besoins d'investissements auxquels le système électrique français est confronté. Aucun démantèlement d'EDF n'est nécessaire pour y parvenir !

C'est la condition pour que la France réussisse la mise en œuvre de son modèle de transition énergétique bas carbone, guidé et assuré par le service public, assurant la sécurité d'alimentation électrique du pays et garantissant aux consommateurs français la compétitivité des prix de l'électricité dans la durée. Notre intersyndicale souligne que c'est avant tout par la refonte de la régulation du secteur de l'électricité que l'on confortera le modèle économique permettant à EDF de relever le défi de l'investissement industriel.

Personne ne doit oublier que le premier responsable de la situation actuelle d'EDF, c'est bel et bien l'Etat. En exigeant des dividendes démesurés pendant de nombreuses années et en lui imposant de subventionner ses concurrents par la mise en place d'un AReNH mortifère, l'Etat a fragilisé EDF ! Pire, la mise en place de l'AReNH, qui a certes permis de multiplier le nombre de concurrents, n'a pas pour autant réellement préservé l'intérêt du consommateur.

Nous considérons donc que c'est à l'Etat de résoudre l'équation qu'il a lui-même posée en organisant une régulation juste et équilibrée qui privilégie le long terme, la capacité à investir et au final la garantie pour les Français d'un prix de l'électricité durablement maîtrisé. Dans cette perspective, notre intersyndicale s'oppose à toute évolution de la régulation qui serait décidée au détour de la loi Energie & Climat, actuellement discutée au Parlement et qui favoriserait encore plus la concurrence au détriment d'EDF et de ses investissements industriels.



Notre intersyndicale se mobilise dès à présent et engagera de nombreuses initiatives d'ici fin 2019. Elle vous interpelle pour rappeler que l'avenir, c'est avant tout une question de projet industriel, de capacité à investir mais aussi d'ambition sociétale autour d'un service public de l'électricité plus que jamais d'actualité pour répondre à l'impératif climatique et à l'intérêt général.

Ni réorganisation strictement financière, ni fuite en avant dans la libéralisation et la privatisation des biens communs... notre intersyndicale est convaincue que ce n'est pas en vendant EDF « à la découpe » que l'on dessinera l'avenir du service public de l'électricité, bien de première nécessité et clef du défi climatique. Plus globalement, le démantèlement d'EDF n'est sûrement pas une réponse à la hauteur de l'urgence climatique et de la concurrence stratégique des Etats-Unis et de la Chine. Il revient donc à l'Etat de clairement choisir entre intérêt général et intérêts particuliers d'acteurs opportunistes indifférents aux intérêts majeurs et de long terme du pays.

Parce qu'il s'agit de l'avenir du bien commun qu'est l'électricité, de l'avenir d'EDF et d'une libéralisation du marché de l'électricité qui a transféré des dizaines de milliards d'euros d'argent public vers des intérêts strictement privés, c'est l'ensemble de la Nation qui est concerné. C'est le sens de notre interpellation et nous vous demandons de vous mobiliser, à nos côtés, pour exiger du Gouvernement qu'il donne à EDF les moyens d'investir dans la transition énergétique et le service public. Parce qu'il en va de l'avenir du service public de l'électricité, nous comptons sur votre mobilisation, à nos côtés, pour empêcher la désintégration d'EDF et la mise en danger, par le processus de privatisation engagé, du service public de distribution, du service public de fourniture et du service public dans les départements et territoires d'Outre-Mer.

Nous vous prions de recevoir, Madame, Monsieur, l'expression de notre très haute considération.

Le secrétaire général de la **FCE-CFDT**  
Dominique BOUSQUENAUD

Le secrétaire général de la **CFE-CGC Energies**  
William VIRY-ALLEMOZ

Le secrétaire général de la **FNME-CGT**  
Sébastien MENESPLIER

Le secrétaire général de la **FNEM-FO**  
Vincent HERNANDEZ